

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU
PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice : 68 DÉLIBÉRATION N° 25/2021

Membres présents : 44

Nombre de pouvoirs : 6 SÉANCE DU 30 juin 2021

Nombre de votants : 50

Date de convocation : 24 juin 2021

Date d'affichage : 1^{er} juillet 2021

Le trente juin deux mille vingt et un, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Montargis en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean Luc (visioconférence), CORBY GUENEE Catherine, GAUDY Christophe (visioconférence), HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine (visioconférence).

CCCFG : COUTEAU Evelyne (visioconférence), FEVRIER Albert, JOBET Yohan (visioconférence), MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MAUFRAS Michel, MOREAU Philippe.

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, DHAMS Hélène (visioconférence), FACY Joël (visioconférence), LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie Laure, CHARLES Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CLERET Benjamin, COULON François (visioconférence), DE LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent (visioconférence), DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GADAT KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel (visioconférence), GODEY Eric (visioconférence), JOLIVET Thierry, LAVIER Jean-Charles, MOUTAUX Corinne (visioconférence), TOURATIER Claude, TERRIER Charles, WEBER Edouard.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain (visioconférence)

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

3CBO : DUPUIS Thierry.

CCCFG : DE WILDE Florent.

CC4V : GADOIS Céline, LAMIGE ROCHE Chantal.

AME : BOUQUET Christophe, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MELZASSARD Corinne, DE CREMIERS Christelle.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : M. DE WILDE Florent a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, MME GADOIS Céline a donné pouvoir à M. LARCHERON, MME LAMIGE-ROCHE Chantal a donné pouvoir à M. NÉRAUD Frédéric, BOUQUET Christophe a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, LELIEVRE Gérard a donné pouvoir à Jean-Paul BILLAULT, LEON Fabien a donné pouvoir à M. DIGEON.

Secrétaire de séance : MME MARTIN Valérie, Communauté de Communes de Canaux et Forêt en Gâtinais

DEMANDE D'AIDE POUR LES POSTES D'ANIMATION AGRICOLE DU PETR AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) Gâtinais montargois, le PETR porte trois postes liés à l'animation des Aires d'Alimentation de Captage prioritaires et à l'animation du CTEC.

Le CTEC Gâtinais montargois est un document de programmation pluriannuel élaboré en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) dans le cadre de son 11^{ème} programme. Il comporte un programme d'actions que l'AESN s'engage à financer à hauteur de 80% pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Une des actions de ce CTEC porte sur le financement des trois postes d'animation du pôle Protection de la ressource en eau du PETR.

Aussi, il est proposé de demander une aide financière de 80% à l'AESN sur ces trois postes pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024. Le reste à charge sera réparti entre le PETR Gâtinais montargois et les maîtres d'ouvrage compétents comme suit :

Postes incluant un forfait de fonctionnement établi par l'AESN	Financement		
	AESN	Maîtres d'ouvrages compétents	PETR Gâtinais montargois
Poste 1 : Animation dédiée sur 6 AAC	80%	20%	
Poste 2 : Animation dédiée sur les AAC de l'Agglomération montargoise et rives du Loing	80%	20%	
Poste 3 : Animation principale	80%		20%

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

SOLLICITE l'Agence de l'eau Seine-Normandie afin d'obtenir une aide financière au taux de 80% pour les dépenses engagées au titre de l'animation liée à la préservation de la ressource en eau potable dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat Gâtinais montargois,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents afférents à ce dossier

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NÉRAUD

